



**Séance extraordinaire du conseil municipal  
19 décembre 2022 à 19 h 25  
Procès-verbal**

**SONT PRÉSENTS**

M. Jacques Gariépy, maire  
Mme Caroline Vinet, conseillère municipale  
M. Yan Senneville, greffier  
Mme Rosa Borreggine, conseillère municipale  
Mme Marie-José Cossette, conseillère municipale  
Mme Geneviève Dubuc, conseillère municipale  
M. Luc Martel, conseiller municipal  
Mme Carole Viau, conseillère municipale  
M. Jean-Philippe Gadbois, directeur général

Est également présent : M. Jean-François Denis, trésorier et directeur du Service des finances

formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Jacques Gariépy

\*\*\*\*\*

- 1 Ouverture de la séance
  - 1.1 Adoption de l'ordre du jour
  - 1.2 Période de questions portant sur les affaires spécifiées dans l'avis de convocation
- 2 Affaires spécifiées dans l'avis de convocation
  - 2.1 Adoption - Budget pour l'exercice financier 2023
  - 2.2 Adoption - Programme triennal d'immobilisations pour les années financières 2023-2024-2025
- 3 Levée de la séance

**1 OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**2022-12-716**

**1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est dûment proposé par madame la conseillère Caroline Vinet et unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil municipal du 19 décembre 2022 (Budget/PTI) soit adopté, tel que présenté.

## **1.2 PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR LES AFFAIRES SPÉCIFIÉES DANS L'AVIS DE CONVOCATION**

Le conseil municipal prend bonne note des questions et des différents commentaires émis.

## **2 AFFAIRES SPÉCIFIÉES DANS L'AVIS DE CONVOCATION**

**2022-12-717**

### **2.1 ADOPTION - BUDGET POUR L'EXERCICE FINANCIER 2023**

ATTENDU QU'au cours de l'année 2023, la Ville aura à pourvoir un budget comportant des revenus au montant total de 33 447 000 \$ et des dépenses au montant total équivalent;

ATTENDU la présentation du budget 2023 par le trésorier lors de la séance extraordinaire du 19 décembre 2022;

Il est dûment proposé par monsieur le conseiller Luc Martel et unanimement résolu :

QUE le budget des activités de fonctionnement de l'année 2023, au montant total de 33 447 000 \$, soit adopté.

QUE le conseil décrète que le budget soit publié dans une édition du Sauverois, lequel est diffusé sur le territoire de la ville.

**2022-12-718**

### **2.2 ADOPTION - PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES FINANCIÈRES 2023-2024-2025**

ATTENDU la présentation du programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025 par le trésorier à la séance extraordinaire du 19 décembre 2022;

Il est dûment proposé par madame la conseillère Geneviève Dubuc et unanimement résolu :

QUE le programme de dépenses en immobilisations pour les années 2023, 2024 et 2025, totalisant 69 517 550 \$ soit adopté selon la répartition qui suit :

- En 2023, un montant de 33 558 550 \$;
- En 2024, un montant de 21 713 550 \$;
- En 2025, un montant de 14 245 500 \$;

QUE le conseil décrète que le programme triennal d'immobilisations soit publié dans une édition du Sauverois, lequel est diffusé sur le territoire de la ville.

### **2022-12-719 3 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est dûment proposé par madame la conseillère Marie-José Cossette et unanimement résolu :

QUE la séance soit levée à 20 h 11.

Jacques Gariépy

Maire

Yan Senneville

Greffier